LES RÉQUISITIONS ET LES DIFFICULTÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

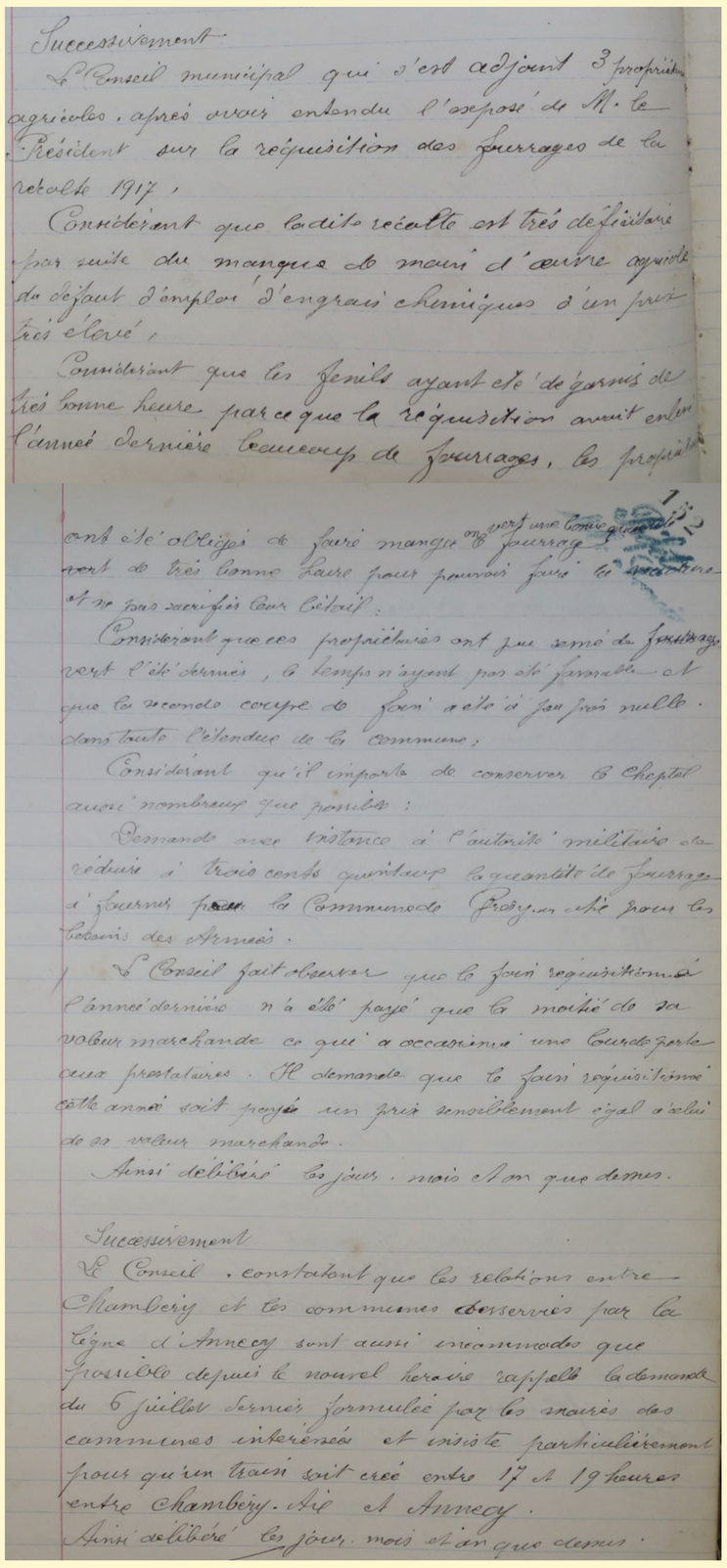

Délibération du Conseil municipal de Grésy-sur-Aix du 18 mars 1917, Archives municipales de la commune.

En France durant la Première Guerre Mondiale les réquisitions sont très fréquentes, elles seront menées par l'état Français et par les Allemands dans les territoires occupés.
Une réquisition est un acte des pouvoirs publics qui exige d'une personne, d'un groupe ou d'une ou plusieurs entreprises une prestation de travail, la fourniture d'objets mobiliers, l'abandon temporaire ou définitif (expropriation) de biens immobiliers...
Au tout début de la guerre, on pense encore que le conflit sera de courte durée. On assiste donc à des réquisitions sauvages. Mais très rapidement, dès la fin de 1914, le système de réquisitions est organisé.

En France, le recensement du bétail est sous la responsabilité de la commune. Les réquisitions d'animaux s'accompagnent de celles de la nourriture nécessaire à ces bêtes (avoine, fourrage...), et des produits nécessaires aux attelages (harnachements, fers, clous...) auprès des maréchaux-ferrants. Des réquisitions de chèvres ont également lieu et sont destinées à l'alimentation des troupes coloniales britanniques. Ces recensements sont mal vus des propriétaires. Il y avait toutefois des amendes à la clé pour les récalcitrants.

Cependant, lors des réquisitions en temps de guerre, ce n'est pas de gaieté de cœur que les paysans se séparaient de chevaux ou mules si utiles pour les travaux des champs ou d'une partie de leur récolte, même s'il existait des indemnités.

Sur la délibération du Conseil municipal du 18 mars 1917, on constate que les habitants de Grésy font face à de graves difficultés et à une vraie problématique : soit ils livrent les réquisitions réclamées par le gouvernement, soit ils tuent une partie de leur cheptel car ils n'ont plus assez de fourrages. On découvre également que les indemnités promises l'année précédente n'ont pas été versées dans leur totalité. Les agriculteurs n'ont donc pas l'argent nécessaire pour acheter ailleurs l'alimentation nécessaire au bétail.

Le système mis en place par le gouvernement ne concerne pas seulement les réquisitions mais également la distribution des semences. Ici, nous pouvons voir que la commune de Grésy-sur-Aix réclame au service du Ravitaillement la livraison de 270 quintaux de semence de pomme de terre pour pouvoir assurer la future récolte de l'automne 1917. Des terres abandonnées sont remises en culture afin de permettre d'optimiser au mieux ces récoltes.
Mais la situation économique et sociale des familles rurales reste précaire et, après trois années de guerre, de restrictions, d'augmentation des impôts, de réquisitions, nombreux sont ceux qui ont du mal à payer l'intégralité des taxes et impôts.

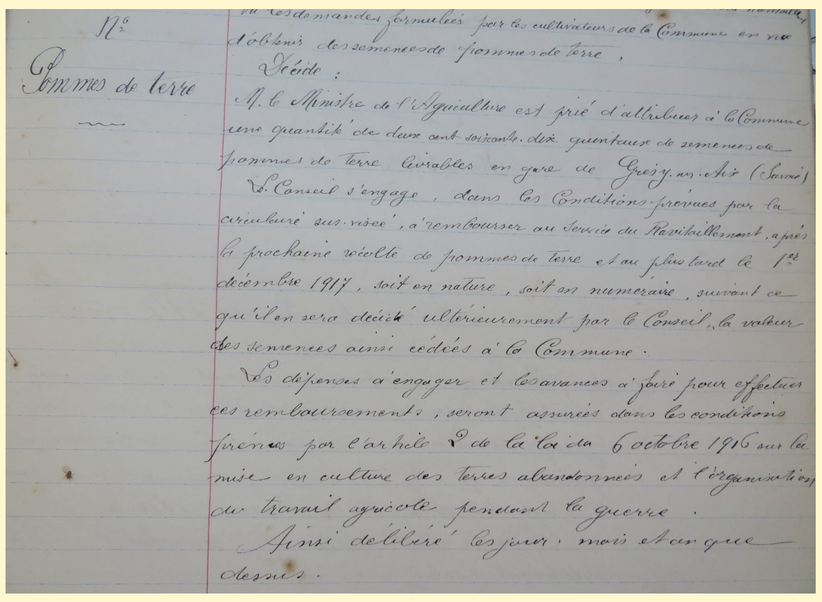

Des réductions, voire même des exonérations d'impôts, sont ainsi accordées aux familles les plus en difficulté. On constate que sur les dix familles concernées à Grésy-sur-Aix en 1917, la moitié bénéficie d'un aménagement parce que le chef de famille est mobilisé.

Dans les zones occupées par les Allemands la situation est encore plus grave. Les Allemands, recensent toutes les matières premières et les produits manufacturés existant dans les territoires occupés. En 1916, paraît à Munich le rapport sur l'industrie en France occupée qui dresse un état de toutes les branches industrielles. Cet état a un double but : éliminer les entreprises concurrentes et punir les usines qui refusent de travailler pour l'occupant.

En zones rurales, on recense tout le bétail, le grain, les pommes de terre, la paille ou le foin, les surfaces cultivées ou emblavées, etc. Auprès de chaque inspection d'étape, se trouve un comité économique, chargé de l'exploitation du pays, qui transmet aux différentes « kommandantur » les réquisitions et impositions. À partir de 1916, chaque maison doit dresser une liste de tout ce qu'elle contient comme bien matériel et l'afficher bien visiblement.
Tout est bon à être réquisitionné : linge, meubles, matelas, bouchons de liège, vin, outils, métaux, bois, ustensiles de cuisine, cuir, caoutchouc... Pour récupérer les métaux, les tuyauteries en cuivre des usines sont démontées, les statues et les cloches sont fondues, le zinc des gouttières est récupéré ainsi que le fil de fer entourant les pâtures. On récupère la laine des matelas pour confectionner des uniformes ; les forêts sont dévastées pour boiser les tranchées. Pour les récoltes, le chef de culture estime à l'avance les quantités devant être produites. Les terres sont cultivées par leurs propriétaires, et l'essentiel de la récolte est confisqué par des colonnes agricoles de travailleurs forcés.

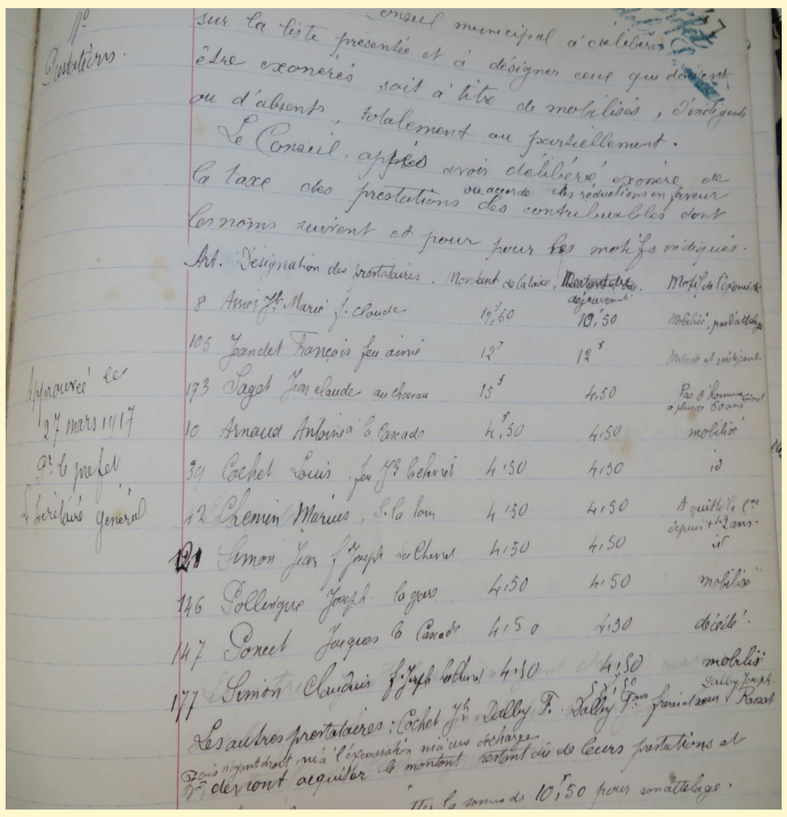

Délibération du Conseil municipal de Grésy-sur-Aix, 1917, Archives municipales de la commune.